



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2024



Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix*Marseille Université

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | Engagez-vous en faveur de la formation, de la recherche et des soins en santé, aux côtés de nos 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, sciences de la réadaptation.
- | Soutenez nos équipes pédagogiques, universitaires et professionnels de haut niveau, aux enseignements coordonnés avec les évolutions des professions médicales.
- | Contribuez à la modernisation de nos pratiques pédagogiques, grâce aux formats d'enseignements hybrides, à l'enseignement par la simulation ou la mise en situation.
- | Encouragez notre partenariat actif avec les entreprises, et notre politique volontariste de formation continue tout au long de la vie.
- | Votre contribution compte dans de nombreux domaines, de l'acquisition de matériel pédagogique et technologique innovant, au financement des formations continues diplômantes, à l'association de praticiens expérimentés aux enseignements.

Qu'en faisons-nous ?

- | La construction du Centre de simulation médicale SIMMAR, une surface de 3000m² dédiée à l'enseignement par la simulation grâce à des équipements interactifs haute et basse fidélité (mannequins connectés, pratique des gestes professionnels, situations d'urgence en santé, reproduction de blocs opératoires, de salles d'accouchement, etc.).
- | La concrétisation d'innovations pédagogiques, comme lors des épreuves classantes nationales en médecine en présence de patients simulés.
- | L'enseignement par la mise en situation, à la clinique de soins de la formation de pédicurie-podologie, où les étudiants accueillent le grand public sous le contrôle de professionnels qualifiés.
- | La recherche clinique, grâce au programme de formation de l'Institut cancer et immunologie (IPC), qui lie recherche, pédagogie et applications cliniques au service des patients.

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024
à la faculté des sciences médicales et paramédicales
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Calendrier 2024 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2024 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2024 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
du 27 mai au 4 octobre 2024,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

Code UAI :

0134248X

3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté des sciences médicales et paramédicales est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>



Faculté des sciences
médicales et paramédicales

Aix-Marseille Université

Faculté des sciences médicales et paramédicales

Georges Leonetti - Doyen

La faculté des sciences médicales et paramédicales (SMPM) est composée de 5 écoles : médecine, médecine dentaire, maïeutique, sciences infirmières, et sciences de la réadaptation (audioprothésiste, ergothérapie, masso-kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, pédicurie-podologie).

Une structuration voulue pour valoriser la lisibilité des parcours de formation, notamment dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales et de la maïeutique. Et quelle que soit la filière de formation choisie, la mission d'enseignement, de recherche et de soins est remplie à travers une approche transversale des professions de santé.

Grâce au partenariat avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) les étudiants pratiquent une médecine de pointe et accèdent aux dernières avancées de la recherche biomédicale. Ils pratiquent des soins de haute qualité au sein du pôle odontologie et du centre dentaire de l'hôpital de la Timone.

Le développement professionnel continu médical et paramédical, qui constitue une obligation pour les professionnels de santé, est un enjeu fort pour notre faculté grâce à ses formations continues diplômantes.

La recherche en santé est également un axe fort, à la pointe de l'innovation dans les domaines biomécanique, cardio-vasculaire, génétique, imagerie, inflammation, maladies infectieuses, neurosciences, oncologie, sciences humaines et sociales. De par sa forte implication en recherche et en soins, la faculté regroupe un institut hospitalo-universitaire, deux centres de recherche hospitalo-universitaire, et un département hospitalo-universitaire.

La plateforme NeuroTimone rassemble les instituts en neurosciences autour de projets de haut niveau dans un contexte mondial, pour la valorisation de brevets et d'entreprises innovantes. Le Centre européen en imagerie médicale (Cerimed) regroupe une équipe pluridisciplinaire d'excellence (physiciens, médecins, radiologues, techniciens, chercheurs), et des outils innovants pour mieux diagnostiquer et traiter les malades.

La faculté des sciences médicales et paramédicales poursuivra son développement en se consacrant à la formation des métiers de demain (simulation en santé, intelligence artificielle, etc.), et en participant à l'émergence de nouvelles professions de santé.

La faculté en chiffres

5 écoles
17 700 étudiants
50 enseignants-chercheurs
587 hospitalo-universitaires
243 formations universitaires
5 masters
18 unités de recherche



Siège de la faculté : Campus Marseille Timone - 27 Bd Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5
Contact : Marilyne Polguer | marilyne.polguer@univ-amu.fr

smpm.univ-amu.fr